

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE



Documents complémentaires pour ce point :

Mise en place du Comité Consultatif de surveillance indépendant de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (50/22.17);

Rapport de l'auditeur interne (UNAIDS/PCB (50/22.18);

Rapport du Bureau de l'Ethique (UNAIDS/PCB (50/22.20);

Rapport du Comité consultatif de surveillance indépendant (UNAIDS/PCB (50)/22.21).

Réponse de la direction sur les rapports contrôle de l'organisation (UNAIDS/PCB (50)/22.22)

Actions requises lors de cette réunion : Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

Accepter le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2021 ;

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : aucune



**BUREAU DU CONTRÔLEUR ET
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DES
COMPTES DE L'INDE**

Notre vérification a pour but de certifier les comptes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en toute indépendance et d'apporter une valeur ajoutée à la gestion de l'Organisation en formulant des recommandations constructives.

Pour plus d'informations,
veuillez prendre contact avec :

M. K. Subramaniam
Directeur de l'audit externe
L 23, OMS, Genève
Courriel :
ksubramaniam@who.int

**Vérification des comptes du
Programme commun des
Nations Unies sur le
VIH/sida (ONUSIDA)
pour l'année close le
31 décembre 2021**

**Table des
matières**

Sujet		Page
Rapport complet du commissaire aux comptes		3
Résumé		3
A	Mandat, portée et méthodologie	5
B	Objectifs de la vérification	6
C	Constatations et recommandations	6
	I État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations précédentes	6
	II Situation financière	6
	III Changements apportés aux états financiers à l'occasion de la vérification des comptes	7
	IV Gestion financière	8
	V Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF)	9
	VI Éthique	11
	VII Contribution financière directe (CFD)	14
	VIII Accords de financement de programmes	15
	IX Fonds de réserve (ORF)	17
D	Remerciements	18
E	Annexes	19

Rapport complet du commissaire aux comptes

Résumé

Rapport du commissaire aux comptes

1. Nous avons vérifié les états financiers et examiné les opérations de l'ONUSIDA pour l'année close le 31 décembre 2021. La vérification a été effectuée sur place, au siège de l'ONUSIDA à Genève.
2. L'objectif général de la vérification est de fournir une assurance indépendante aux États membres, d'accroître la transparence et la responsabilité ainsi que l'efficacité et l'efficience opérationnelles de l'Organisation, et de soutenir les objectifs de l'ONUSIDA par le biais d'un processus de vérification externe. Nous avons détaillé dans le présent rapport les questions financières et de gouvernance dont nous considérons qu'elles doivent être portées à l'attention du Conseil de coordination du Programme (CCP).

Bilan général de la vérification

3. Dans le cadre de notre mandat, nous avons vérifié les états financiers de l'ONUSIDA en vertu du règlement financier et conformément aux normes internationales d'audit (ISA) établies par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB).
4. Notre opinion est que ceux-ci donnent une image fidèle et sincère, à tous égards importants, de la situation financière de l'ONUSIDA pour l'année close le 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de sa performance financière, des variations de son actif net/sa situation nette, de ses flux de trésorerie et de son état de comparaison des montants budgétisés et des montants réels, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). En nous basant sur nos conclusions, nous n'avons émis aucune réserve sur les états financiers du Programme commun pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2021.
5. Nous avons également conclu, d'une part, que les méthodes comptables avaient été appliquées de façon cohérente par rapport à l'année précédente, et d'autre part, que les opérations de l'ONUSIDA dont nous avons eu connaissance durant la vérification ou qui avaient été contrôlées dans le cadre de la vérification des états financiers étaient, à tous égards importants, conformes au règlement financier de l'OMS.

Opinion du commissaire aux comptes

6. Nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la période considérée.

Principales constatations

7. Après l'achat et la réception d'actifs, un temps considérable s'est écoulé avant que les dépenses n'apparaissent dans les livres de comptes de l'ONUSIDA. Ceci n'est pas conforme à la norme IPSAS n° 17.
8. Pour 20 produits au niveau des pays figurant dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), certains indicateurs importants utilisés pour évaluer les produits par rapport aux domaines de résultats stratégiques n'ont pas été communiqués. L'évaluation de la performance a de ce fait été incomplète.
9. L'ONUSIDA n'a pas adopté de cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques pour régler ses relations avec ces acteurs et protéger ses activités contre certains risques comme les conflits d'intérêts, les risques pour la réputation ou les abus d'influence. L'ONUSIDA collabore avec des acteurs non étatiques (ONG, entités du secteur privé, fondations philanthropiques) qui sont ses partenaires d'exécution.

Recommandations importantes

10. **L'ONUSIDA pourrait faire en sorte d'intégrer les contrôles nécessaires dans le PGI afin d'éviter des retards dans la comptabilisation des actifs.**
11. **Le rapport de suivi des résultats doit rendre compte de tous les indicateurs de performance de l'UBRAF, de manière à donner une vision complète des progrès réalisés et à pouvoir mesurer quantitativement les performances de l'Organisation à l'aide des indicateurs de produits.**
12. **L'ONUSIDA pourrait renforcer la réglementation des accords de financement de programmes en incorporant un cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques dans le manuel des achats.**

Chiffres clés

242,06 millions de dollars US	Total des recettes en 2021
279,94 millions de dollars US	Total des dépenses en 2021
317,21 millions de dollars US	Total des actifs en 2021
208,61 millions de dollars US	Total des passifs en 2021
108,61 millions de dollars US	Actifs nets en 2021

A. Mandat, portée et méthodologie

1. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) dirige l'action menée à l'échelle mondiale pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. L'ONUSIDA est le principal promoteur d'une action mondiale accélérée, globale et coordonnée contre la pandémie de VIH/sida.
2. Le Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde a été désigné commissaire aux comptes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour une durée de quatre ans, de 2020 à 2023. La vérification des comptes a été effectuée conformément aux cadres financiers et réglementaires qui régissent les diverses activités de l'ONUSIDA, à savoir, principalement, le règlement financier et les règles de gestion financière de l'OMS, les règles de l'ONUSIDA, les recommandations et directives du Comité mondial de surveillance et du Comité consultatif pour les placements, etc., ainsi que les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer à des règles de déontologie et de planifier et réaliser la vérification en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.
3. Le but premier de la vérification était de nous faire une opinion quant à savoir si les états financiers de l'ONUSIDA donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats de la performance financière et des flux de trésorerie de l'Organisation au 31 décembre 2021, conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Il s'agissait notamment de déterminer, d'une part, si les dépenses comptabilisées dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs, et d'autre part, si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière. La vérification comprenait un examen général des systèmes financiers et des contrôles internes ainsi qu'un examen par sondage des documents

comptables et d'autres pièces justificatives jugées nécessaires pour se faire une opinion sur les états financiers.

4. Le présent rapport couvre des questions qui, de notre avis, devraient être portées à l'attention du Conseil de coordination du Programme. Le projet de rapport a été communiqué à la direction de l'ONUSIDA et les réponses apportées par la direction ont été, comme il se doit, incorporées dans le présent document.

B. Objectifs de la vérification

5. La vérification a pour but de passer en revue les états financiers afin d'obtenir l'assurance raisonnable que : ceux-ci donnent une image fidèle des opérations de l'ONUSIDA ; les opérations et les états financiers sont présentés conformément aux normes IPSAS ; les contrôles internes sont suffisants et efficaces par rapport au mandat de l'Organisation et justifient le degré de confiance qu'on leur accorde ; les méthodes comptables adoptées par l'ONUSIDA sont cohérentes et conformes aux normes IPSAS ; les opérations et les activités sont conformes au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'OMS.

C. Constatations et recommandations

I. État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations précédentes

6. Nous avons examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre de recommandations antérieures en suspens. Au 31 décembre 2021, sur 13 recommandations en suspens au 31 décembre 2020, cinq avaient été mises en œuvre, quatre étaient en cours de mise en œuvre et quatre avaient été reprises dans de nouvelles recommandations (les détails figurent à l'annexe 1).

II. Aperçu de la situation financière

7. Le déficit est passé d'US\$ 2,64 millions en 2020 (soit 1 % des recettes totales) à US\$ 35,06 millions en 2021 (soit 14 % des recettes totales). Cela s'explique principalement par l'augmentation du coût des services contractuels et la baisse des recettes.
8. En 2021, les recettes de l'ONUSIDA (US\$ 242,06 millions) ont diminué de 9 % par rapport à l'année 2020 (US\$ 268,10 millions). Le total des dépenses, en pourcentage des recettes, est passé de 101 % en 2020 à 115 % en 2021.
9. Les dépenses de personnel – le poste de dépenses le plus important – ont diminué de 4,22 % en 2021 par rapport à 2020. Cela s'explique par la baisse de la valorisation actuarielle des obligations au titre des prestations définies pour l'assurance-maladie du personnel.
10. Les virements et subventions à d'autres entités pour l'exécution de divers projets constituent le deuxième poste de dépenses de l'ONUSIDA. Le montant total des versements aux bénéficiaires, en pourcentage des recettes, est passé de 29,46 % en 2020 à 36,02 % en 2021.

11. Au 31 décembre 2021, le total des actifs de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 317,21 millions, soit 17,15 millions de moins qu'au 31 décembre 2020 (US\$ 334,36 millions). En 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué d'US\$ 21,87 millions (11,04 %) par rapport à 2020.
12. Au 31 décembre 2021, les passifs cumulés à long terme liés au personnel s'élevaient à US\$ 140,40 millions, soit une diminution de 24 millions par rapport au 31 décembre 2020 (US\$ 164,44 millions). Cela s'explique principalement par la baisse de la valorisation actuarielle des prestations de maladie après la cessation de service.

Solvabilité à court terme

13. Nous avons analysé la position de trésorerie de l'ONUSIDA afin d'évaluer la capacité de l'Organisation à honorer ses engagements à court terme ou à répondre à des besoins opérationnels, et nous avons constaté que cette position était restée solide ces cinq dernières années. Les ratios de liquidité restreinte et générale pour les cinq années indiquaient que les actifs courants, la trésorerie et les équivalents de trésorerie avaient toujours été plus de six fois supérieurs aux passifs courants. La trésorerie a diminué en 2021 par rapport à 2020, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1 – Ratios de liquidité

	2021	2020	2019	2018	2017
Fonds de roulement net (en MUS\$)	248,424	273,342	234,936	232,491	216,606
Ratio de liquidité générale	7,56	8,20	6,33	9,59	6,16
Ratio de liquidité restreinte	7,54	8,17	6,32	9,57	6,15

III. Changements apportés aux états financiers à l'occasion de la vérification des comptes

14. Durant la vérification des comptes, nous avons formulé plusieurs observations visant à améliorer l'exhaustivité, l'exactitude et la transparence des informations fournies dans les états financiers. La direction a accepté nos recommandations et apporté des modifications appropriées aux états financiers.

IV. Gestion financière

Gestion des actifs

15. Nous avons fait remarquer que certains actifs étaient enregistrés dans les livres de comptes de l'ONUSIDA (saisi dans le système) longtemps après avoir été achetés et mis en service. En 2021, 538 actifs immobilisés d'une valeur totale de 634 131 USD ont été enregistrés dans les livres de comptes de l'ONUSIDA. Sur ces 538 actifs, 166 – d'une valeur totale de 197 872 USD (31,20 %) – ont été saisis dans un délai allant de 3 à 53 mois à compter de leur réception. Il s'agissait de 162 actifs non amortis et de quatre EPI dont l'amortissement a été comptabilisé à compter de la date à laquelle ils ont été enregistrés dans le registre des immobilisations en 2021. Étant donné que ces actifs étaient disponibles dès leur réception entre janvier 2017 et janvier 2020, l'amortissement aurait dû être comptabilisé conformément à la norme IPSAS n° 17 (par. 71). Il en est résulté une sous-estimation de l'amortissement (56 146 USD).
16. Nous avons fait remarquer que les trois conditions obligatoires suivantes devaient être respectées pour pouvoir relier les nouveaux actifs dans le module des immobilisations.
- i. Réception des équipements dans le PGI/GSM
 - ii. Acceptation des équipements (code-barres, dépositaire, pays) dans le PGI/GSM
 - iii. Facture traitée et paiement effectué
17. La direction a répondu qu'il incombait au bureau de pays ou à l'unité du siège (informatique, bâtiment) ayant effectué les achats de respecter les conditions obligatoires ci-dessus. Il a été difficile de faire en sorte que les bureaux de pays remplissent la deuxième condition une fois le matériel arrivé dans leurs locaux. Malgré tous les efforts déployés, cette étape a parfois pris du temps.

Recommandation n° 1 :

Nous recommandons à l'ONUSIDA de faire en sorte d'intégrer les contrôles nécessaires dans le PGI afin d'éviter des retards dans la comptabilisation des actifs.

18. La direction a accepté la recommandation et assuré qu'elle demanderait à l'OMS d'inclure des contrôles appropriés pour le suivi de la comptabilisation des actifs dans le nouveau PGI.

V. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF)

Lacunes constatées dans les rapports de résultats

19. Le cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) est le système de gestion des performances de l'ONUSIDA. Il s'appuie sur un cadre de résultats dont l'objectif est de s'assurer que les activités de l'ONUSIDA coïncident avec la stratégie et la vision de l'Organisation. Il comporte huit domaines de résultats stratégiques (DSR), à savoir : 1) les personnes qui vivent avec le VIH ont accès au dépistage, connaissent leur statut sérologique et bénéficient d'un traitement de qualité financièrement accessible ; 2) l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH ; 3) l'accès des jeunes à des services de prévention combinés ; 4) l'accès des populations clés à des services de prévention adaptés ; 5) les inégalités hommes-femmes et la violence sexiste ; 6) les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination ; 7) investissement et efficacité ; 8) des services de santé et de prise en charge du VIH centrés sur les personnes. Les résultats obtenus dans ces domaines sont évalués à l'aide d'indicateurs de produits mesurés au niveau des pays. L'UBRAF intègre également les cinq ODD les plus pertinents pour la riposte au sida. La contribution (performance) du Secrétariat de l'ONUSIDA à la réalisation du cadre de résultats (conformément à la mission qui lui a été confiée) est mesurée à l'aide des cinq indicateurs de produits supplémentaires suivants :

S.1 : Leadership, plaidoyer et communication

S.2 : Partenariats, mobilisation et innovation

S.3 : Informations stratégiques

S.4 : Coordination, mobilisation et appui à la mise en œuvre dans les pays

S.5 : Gouvernance et responsabilisation mutuelle

20. Les résultats obtenus par rapport à l'UBRAF sont communiqués au Conseil de coordination du Programme (CCP) dans un rapport annuel de suivi des résultats. Ce rapport comprend une partie descriptive dans laquelle sont présentés les contributions de l'ONUSIDA, les progrès accomplis au regard des indicateurs, les dépenses, des études de cas et des analyses clés. Le rapport annuel de suivi des résultats (PMR) se compose des quatre parties suivantes :

i. Résumé analytique

ii. Rapport sur les domaines de résultats et les indicateurs de stratégie

iii. Rapport régional et pays

iv. Rapport organisationnel

21. Le Panel mondial stratégique avait recommandé (en juin 2017) que l'ONUSIDA adopte un cadre de communication de l'information simplifié et transparent au sein duquel le Secrétariat et les coparrainants¹ seraient responsables des résultats obtenus ensemble et séparément, et qui montrerait l'impact de ces résultats pour les personnes affectées par le VIH.
22. Concernant le domaine de résultat stratégique n° 1 (*les personnes qui vivent avec le VIH ont accès au dépistage, connaissent leur statut sérologique et bénéficient d'un traitement de qualité financièrement accessible*), nous avons fait remarquer que deux indicateurs de produits sur six, à savoir l'indicateur 1.4 (*Accélération du déploiement de services de prise en charge du VIH dans les villes durement touchées*) et l'indicateur 1.6 (*Renforcement des mécanismes garantissant un accès aux médicaments et aux biens*) ne figuraient pas dans le rapport de suivi des résultats de l'année 2020. De la même façon, concernant le domaine de résultats stratégiques n° 6 sur la lutte contre la discrimination visant les personnes qui vivent avec le VIH, un indicateur de produit sur trois, à savoir l'indicateur 6.1 (*Facilitation et soutien de réformes des politiques et des lois en rapport avec le VIH*), n'a pas été communiqué en 2020. La direction a répondu que l'indicateur 1.6 relevait de la responsabilité de l'UNFPA. Elle a toutefois confirmé que l'UNFPA ne recueillait plus de données relatives à cet indicateur pour des raisons programmatiques et que cet indicateur n'a donc été ni analysé, ni inclus dans le rapport de suivi des résultats. En ce qui concerne l'indicateur 6.1, la direction a répondu que les données correspondantes étaient recueillies systématiquement auprès des équipes communes. Cela étant, l'indicateur n'a pas été inclus dans le rapport présenté au CCP, car il s'est avéré difficile d'interpréter et de valider les données avec un degré suffisant d'objectivité.

¹ Dans la riposte au sida, l'ONUSIDA rassemble les efforts et les ressources de 11 institutions du système des Nations Unies. L'ONUSIDA et ses 11 coparrainants – l'UNICEF, le PNUD, l'UNFPA, l'UNESCO, l'OMS, la Banque mondiale, l'ONU DC, l'OIT, le PAM, le HCR et ONU Femmes – s'emploient à fournir un appui technique aux pays pour les aider à mettre en œuvre leurs plans nationaux de lutte contre le sida.

23. Nous avons également noté que les performances du Secrétariat de l'ONUSIDA par rapport aux cinq indicateurs de produits (S.1 à S.5) ne figuraient pas dans le rapport de suivi des résultats de 2020.
24. La direction a répondu que les rapports de performance ne se limitaient pas aux seuls indicateurs mais qu'ils contenaient d'autres informations qualitatives. Il nous a également été répondu que l'évaluation de la performance du Secrétariat faisait partie du PMR sur les fonctions organisationnelles.
25. Étant donné que les 25 indicateurs de produits ont été approuvés dans l'UBRAF 2016-2021, nous avons fait remarquer qu'il était nécessaire de rendre compte systématiquement des avancées enregistrées par rapport à tous ces indicateurs afin de dresser un tableau complet des progrès réalisés. Nous sommes d'avis que le but même d'un cadre de résultats est de mesurer quantitativement la performance organisationnelle à l'aide des indicateurs de résultats et de produits. Bien que des rapports qualitatifs et narratifs puissent aider à décrire les actions menées ou le contexte, il est essentiel d'analyser l'ensemble des indicateurs de produits, car ces indicateurs offrent des points de repère par rapport auxquels sera évaluée la performance globale. Les indicateurs offrent un cadre de communication de l'information simplifié et transparent qui englobe l'ensemble du Programme commun.

Recommandation n° 2 :

L'ONUSIDA pourrait faire en sorte que le rapport de suivi des résultats rende compte de tous les indicateurs de performance de l'UBRAF, de manière à donner une vision complète des progrès réalisés et à pouvoir mesurer quantitativement les performances de l'Organisation à l'aide des indicateurs de produits.

VI. Éthique

Catégorisation des affaires

26. En 2009, le directeur exécutif de l'ONUSIDA a mis en place la fonction éthique du Secrétariat. En 2020, la directrice exécutive a approuvé la création d'un nouveau Bureau d'éthique distinct, doté d'un directeur. Le Bureau d'éthique a pour mission de veiller à ce que tous les membres du personnel exercent leurs fonctions dans le respect des normes d'intégrité les plus élevées, conformément aux règles et règlements applicables. Le mandat du Bureau d'éthique est le suivant :
- a. Fournir des conseils et des orientations sur des questions d'éthique aux membres du personnel qui en font la demande
 - b. Gérer les déclarations d'intérêts et les éventuels conflits d'intérêts
 - c. Appliquer la politique de protection des lanceurs d'alerte de l'ONUSIDA
 - d. Former et sensibiliser aux questions d'éthique et aux règles de conduite
 - e. Participer à l'élaboration de normes et de politiques

27. Le Bureau d'éthique reçoit des plaintes concernant des fautes professionnelles ainsi que des demandes d'avis émanant de membres du personnel sur des questions d'éthique en rapport avec leur travail. Les plaintes et les demandes d'avis sont classées en six catégories, en fonction de la nature des allégations ou des fautes. Les plaintes et demandes reçues par le Bureau d'éthique au cours des trois dernières années sont classées selon leur nature dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 – Évolution des plaintes et demandes reçues par le Bureau d'éthique

Catégorie d'allégation	2019	2020	2021
Activités extérieures ²	84	36	23
Conflit d'intérêts	Néant		10
Cadeaux et marques d'hospitalité	9	8	2
Discours et publications	3	4	2
Protection contre les représailles	2	4	0
Harcèlement			7
Autres cas, dont fautes professionnelles	151	72	31
TOTAL	249	124	75

28. Il ressort du tableau ci-dessus que le nombre de plaintes et de demandes d'avis a diminué au cours des trois dernières années. Nous avons également constaté que les plaintes et demandes d'avis entrant dans la catégorie « Autres cas, dont fautes professionnelles » représentaient 56,70 % des cas³, ce qui en fait la catégorie la plus importante. Toutefois, le détail de ces cas n'est pas communiqué de manière claire et transparente. Regrouper la plus grande partie des plaintes et demandes d'avis dans une seule catégorie « Divers » compromet le suivi transparent de ces affaires.

29. L'un des principaux résultats attendus du plan d'action de la direction consistait à instruire rapidement les plaintes, en particulier celles portant sur des « conduites sexuelles répréhensibles ». Or, nous avons constaté que ces cas n'étaient pas signalés séparément.

30. La direction a souscrit à nos observations concernant une catégorisation plus poussée des « Autres cas, dont fautes professionnelles » et a assuré que des mesures seraient prises en ce sens d'ici 2023.

² Les activités extérieures, telles que définies dans le guide d'éthique de l'ONUSIDA, correspondent à des activités et des emplois rémunérés ou non qui se déroulent à l'extérieur du bureau. Certaines activités extérieures peuvent être incompatibles avec le statut de fonctionnaire international ou aller à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'ONUSIDA. Pour toutes ces raisons, les activités extérieures ne sont autorisées qu'une fois approuvées. Les plaintes et demandes d'avis reçues concernant ces activités extérieures sont considérées comme des cas et sont classées dans la catégorie « Activités extérieures ».

³ 56,70 % = le nombre total d'autres cas, soit 254 (151+72+31), divisé par le nombre total de cas, soit 448 (249+124+75).

Recommandation n° 3 :

La catégorie « Autres cas, dont fautes professionnelles » doit être divisée en sous-catégories de manière à renseigner sur la véritable nature des fautes signalées, permettant ainsi une transparence accrue et un meilleur suivi.

Délais de traitement des plaintes

31. Un moyen de dissuasion efficace contre les comportements répréhensibles consiste à traiter les plaintes dans les meilleurs délais et à prendre rapidement des mesures disciplinaires proportionnées lorsque les allégations sont fondées. Nous avons fait remarquer qu'aucun délai n'était prévu concernant le traitement des plaintes ou des demandes d'avis transmises au Bureau d'éthique. Nous estimons que la direction devrait fixer des délais pour régler les cas en fonction du caractère sensible du cas traité.
32. L'ONUSIDA a indiqué que des délais de traitement des plaintes figuraient dans la politique sur le signalement des actes répréhensibles et la protection contre les représailles. Il nous a par ailleurs été dit ce qui suit : « En vertu de la nouvelle politique sur la prévention et la répression des comportements abusifs entrée en vigueur le 1^{er} mars 2021, toutes les plaintes pour comportement abusif, ce qui inclut le harcèlement, notamment sexuel, la discrimination et l'abus d'autorité, doivent être traitées “dans les plus brefs délais”. Il n'existe pas d'autre délai fixé s'agissant du traitement des demandes d'avis et des autres cas soumis au Bureau d'éthique. »
33. Nous avons relevé que la formulation « dans les plus brefs délais » était utilisée s'agissant des délais de traitement des plaintes pour comportements abusifs, dont le harcèlement, notamment sexuel, la discrimination et l'abus d'autorité, ce qui ne correspond à aucun délai précis. Une formulation aussi vague est sujette à interprétation.

Recommandation n° 4 :

La direction pourrait imposer un calendrier de traitement des plaintes comprenant des étapes pour chaque catégorie.

VII. Contribution financière directe (CFD)

34. Des accords de contribution financière directe (CFD) sont utilisés lorsque des fonds sont transférés à des gouvernements ou à des organismes gouvernementaux pour renforcer leurs capacités techniques et de mise en œuvre ou pour répondre à leurs besoins de coopération technique au niveau du pays. En vertu de cet accord, l'ONUSIDA effectue des paiements pour couvrir le coût d'articles ou d'activités visant à renforcer la capacité du pays à développer son secteur de la santé, des dépenses qui sinon seraient supportées par les gouvernements.

35. Selon le manuel électronique de l’OMS, le document final à transmettre dans le cas d’une CFD est le « rapport CFD », qui comporte deux parties : un rapport technique et une certification des dépenses (FACE), qui doivent être remis dans les trois mois suivant la fin de l’activité. Le dernier versement n’est effectué qu’après réception du rapport CFD.
36. Nous avons contrôlé par sondage cinq accords de CFD et les documents qui les accompagnent. Dans un cas, nous avons constaté qu’un montant de 84 585 USD avait été payé à un organisme gouvernemental avant la remise du rapport CFD par celui-ci. Cela constitue un écart par rapport aux dispositions du manuel électronique de l’OMS et de l’accord de CFD.
37. Par ailleurs, nous avons observé dans deux cas que des paiements complets (20 084 USD) avaient été effectués même après la mise en œuvre des directives mentionnées précédemment (2019), ce qui révèle une persistance du non-respect des règles.
38. L’ONUSIDA a répondu que les délais concernant les éléments à produire pour les deux accords ci-dessus avaient été mal saisis dans la demande d’achat, ce qui permet de procéder au paiement intégral via le système sans avoir reçu le rapport CFD final.

Recommandation n° 5 :

Nous recommandons à la direction de renforcer ses contrôles et d’assurer le respect des procédures concernant les paiements finaux effectués aux destinataires de CFD afin de limiter les erreurs.

VIII. Accords de financement de programmes

39. Les accords de financement de programmes (AFP) sont des arrangements contractuels qui servent à financer des activités menées par des partenaires de l’ONUSIDA. On ne recourt aux AFP que pour financer des activités qui vont contribuer à la réalisation des objectifs, des résultats et des produits du Programme commun. Les AFP peuvent donc être considérés comme une forme de partenariat conclu entre le Secrétariat de l’ONUSIDA et l’entité dont les activités sont financées en vue d’atteindre des objectifs communs.
40. Durant l’année 2021, les dépenses totales engagées par l’ONUSIDA dans le cadre d’AFP se sont élevées à US\$ 39 millions.

Lacunes constatées dans le déroulement des activités de certification

41. Conformément aux dispositions du manuel des achats de l’ONUSIDA, la clôture financière de tous les accords de financement de programmes (AFP) d’un montant supérieur à 200 000 USD doit être accompagnée d’une vérification des comptes par un auditeur indépendant. Le rapport de vérification doit impérativement être remis à l’ONUSIDA par le bénéficiaire de la subvention avant la réception des tout derniers éléments à produire. Pour cette raison, tous les contrats de ce type devraient comporter une clause relative à cette vérification indépendante.

42. Nous avons contrôlé par sondage trois AFP d'un montant supérieur à 200 000 USD et avons constaté que l'ONUSIDA n'avait pas prévu de clause de ce type dans ces accords, comme l'exigent les dispositions du manuel des achats. Par conséquent, aucune vérification des comptes n'a été effectuée.
43. Ces dispositions exigent en outre des partenaires d'exécution qu'ils mènent des activités de certification de la mise en œuvre du programme en procédant à des examens réguliers sur place (contrôles ponctuels). Ces contrôles peuvent être effectués par du personnel qualifié de l'ONUSIDA basé dans le pays ou la région ou par des prestataires de services désignés.
44. Lors de notre vérification par sondage de quatre programmes, nous avons fait remarquer qu'il n'y avait aucune trace de telles activités dans le rapport de fin de programme.
45. La direction a accepté d'inclure une clause imposant une vérification dans le modèle d'AFP. Par ailleurs, la direction a indiqué que l'absence de mention des activités de certification dans les rapports ne signifiait pas nécessairement que celles-ci n'avaient pas été effectuées, mais qu'elles n'avaient peut-être pas été consignées dans le rapport type.

Lacunes constatées dans les dispositions du manuel des achats

46. Les accords de financement de programmes sont régis par les dispositions du manuel des achats de l'ONUSIDA, dans lequel ils sont considérés comme des contrats non commerciaux. Nous avons constaté certaines lacunes dans les dispositions du manuel, qui doivent être comblées afin de renforcer les contrôles.
47. L'Organisation mondiale de la Santé a adopté un cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques (FENSA) pour régler ses relations avec ces acteurs (ONG, entités du secteur privé, fondations philanthropiques, établissements universitaires), et protéger ses activités contre certains risques comme les conflits d'intérêts, les risques pour la réputation ou les abus d'influence. Dans le cadre des AFP, l'ONUSIDA collabore avec des acteurs non étatiques qui sont ses partenaires d'exécution. Toutefois, l'ONUSIDA n'a pas adopté le FENSA pour régler de telles collaborations.
48. Le financement des programmes repose sur l'étude de propositions soumises par des partenaires d'exécution potentiels. Les propositions sont évaluées afin de déterminer si elles sont pertinentes et à même de contribuer aux objectifs de l'ONUSIDA. Nous avons noté qu'aucune grille d'évaluation n'a été utilisée pour évaluer les propositions ainsi qu'il est prévu dans le manuel de l'OMS. Nous sommes d'avis que l'adoption d'une telle grille rendrait la procédure de sélection plus objective.
49. L'ONUSIDA a indiqué que le manuel de l'OMS n'imposait pas d'utiliser une grille d'évaluation des propositions, mais que cet outil non obligatoire serait intégré à son manuel des achats.
50. Nous avons noté que, selon les dispositions du manuel, tout solde inutilisé à l'issue d'un programme financé dans le cadre d'un AFP devait être restitué à l'ONUSIDA. Nous avons constaté qu'aucun délai n'avait été fixé pour la restitution de ce solde inutilisé, comme dans le cas de l'OMS et d'autres organisations pour lesquelles ce délai est de trois mois.

51. L'ONUSIDA a accepté d'actualiser le manuel en y intégrant un délai pour restituer les soldes inutilisés.
52. Nous avons également noté que le manuel prévoyait des activités de certification dont le but est de s'assurer que les programmes sont mis en œuvre conformément à l'accord de financement. Toutefois, la procédure suivie pour entreprendre de telles activités n'était pas détaillée comme dans le cas de l'OMS.
53. L'ONUSIDA en a convenu et a indiqué que des dispositions et des directives plus détaillées concernant les activités de certification seraient élaborées.

Recommandation n° 6 :

L'ONUSIDA pourrait renforcer la réglementation des accords de financement de programmes : a) en incorporant le mécanisme du FENSA dans son manuel des achats ; b) en utilisant une grille d'évaluation pour sélectionner les propositions ; c) en fixant des délais pour la restitution des soldes inutilisés par ses partenaires d'exécution ; d) en élaborant des procédures opérationnelles normalisées pour la conduite des activités de certification.

54. L'ONUSIDA accepte d'adopter le FENSA pour de telles collaborations et travaille actuellement sur cette question avec l'OMS.

IX. Fonds de réserve (ORF)

55. La création d'un Fonds de réserve (ORF) a été approuvée par le Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA en 1998. L'objectif principal de ce fonds est de faire en sorte que des liquidités soient disponibles pour financer le budget biennal approuvé de l'ONUSIDA, en attendant de recevoir les contributions.
56. Nous avons remarqué que le fonds de réserve n'avait pas été utilisé au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021), le budget ayant été financé par les contributions reçues. Au 31 décembre 2021, le solde du fonds de réserve s'établissait à US\$ 35 millions.
57. Les règles et procédures régissant la gestion du fonds de réserve exigent que la situation du fonds soit présentée au CCP lors des réunions formelles. Nous avons constaté que cela n'avait pas été le cas.
58. En réponse, l'ONUSIDA a indiqué que, conformément aux règles et procédures régissant la gestion du fonds de réserve, la situation du fonds serait présentée au CCP lors de ses réunions annuelles.

Recommandation n° 7 :

Nous recommandons à la direction de présenter la situation du fonds de réserve au Conseil de coordination du Programme lors de ses réunions annuelles formelles, conformément aux règles et procédures régissant la gestion du fonds.

D. Remerciements

59. Nous remercions l'ONUSIDA de sa coopération pour mener à bien ce processus de vérification externe. Nous adressons également nos remerciements à tous les dirigeants d'entreprise avec lesquels nous avons été en contact pour leurs réponses rapides et leurs échanges constants avec nous.

Le 10 juin 2022

Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

E. Annexe I						État d'avancement de la mise en œuvre			
N°	Rapports et exercices concernés	Recommandations	Action signalée par la direction	Appréciation du commissaire aux comptes	Mise en œuvre	En cours de mise en œuvre	Non mise en œuvre	Devenue caduque	
1	Rapport de l'auditeur externe pour l'exercice fiscal clos le 31/12/2020	Nous recommandons à l'ONUSIDA de suivre le guide des indicateurs de performance de l'UBRAF pour rendre compte de sa performance et garantir une meilleure qualité, cohérence et comparabilité des données.	<p>Une sensibilisation accrue et des directives plus claires pour la période 2020-2021 garantissent une qualité supérieure, une plus grande cohérence et une meilleure comparabilité des données disponibles pour établir le rapport de suivi des résultats 2020-2021 (qui doit être présenté au CCP en juin 2022). Un examen préalable des données par rapport aux indicateurs de performance du Secrétariat a également été effectué afin d'améliorer encore la qualité des rapports.</p> <p>Durant l'élaboration de l'UBRAF 2022-2026 et du Plan de travail 2022-2023 (approuvés par le CCP fin 2021), des efforts concertés ont été déployés pour améliorer la cohérence avec les nouveaux indicateurs mondiaux de suivi de la pandémie de VIH/sida. Ces indicateurs, qui étaient alors en cours de finalisation, seront également</p>	Le rapport de suivi des résultats 2020-2021 est en cours de préparation et il est certain que des efforts seront faits pour mettre en œuvre la recommandation.		OUI			

			pris en compte dans la version définitive de la matrice d'indicateurs de l'UBRAF 2022-2026 et dans le guide interne des indicateurs de performance (pour guider l'établissement des rapports sur la période 2022-2023, dont le premier rapport de suivi des résultats qui sera présenté au CCP en juin 2023).					
2		Tout en reconnaissant les différents besoins des diverses parties prenantes en matière de reporting, nous recommandons à l'ONUSIDA d'envisager d'améliorer le système de reporting des performances en trouvant le juste équilibre entre la nécessité d'un reporting concis et celle d'un rapport simplifié et plus intégré offrant une meilleure visibilité et lisibilité.	<p>Conformément à la recommandation n° 1, des travaux préparatoires pour établir le rapport de suivi des résultats 2020-2021 sont en cours et devraient aboutir à un rapport simplifié et plus intégré afin d'améliorer la visibilité et la lisibilité des données. Conservant la même cohérence globale que le dernier rapport présenté dans le cadre de l'UBRAF 2016-2021, ce rapport sera plus court et plus clair avec un contenu et un format plus intégrés, tout en satisfaisant à d'importantes exigences des donateurs pour en garantir le caractère exhaustif.</p> <p>Pour ce qui est des rapports devant être établis dans le cadre du nouvel UBRAF et conformément à votre recommandation, l'UBRAF 2022-2026, présenté et approuvé lors de la session extraordinaire du CCP en octobre 2021, décrit un cadre de résultats et de responsabilisation plus clair et renforcé, y compris en ce qui concerne le suivi pendant</p>	Nous avons émis en 2022 une recommandation quant à la nécessité de rendre compte de manière systématique et groupée des 25 indicateurs de produits figurant dans l'UBRAF 2016-2021, y compris les cinq indicateurs qui concernent le Secrétariat de l'ONUSIDA. Cette recommandation est donc remplacée par la nouvelle recommandation formulée en 2022.				INO

		<p>toute la durée du cycle (cf. UBRAF 2022-2026).</p> <p>À la demande du CCP, de nouveaux produits et indicateurs propres au Programme commun ont été élaborés – en tenant compte des indications du groupe de travail sur l’UBRAF, de demandes antérieures du CCP et de recommandations formulées par des auditeurs – et ont été présentés au Conseil lors de sa réunion de décembre 2021.</p> <p>Les indicateurs proposés pour la période 2022-2026 – soumis au CCP en décembre 2021 – ont été autant que possible harmonisés avec le nouveau système mondial de suivi de la pandémie de VIH/sida (le GAM, un ensemble d’indicateurs permettant de suivre à l’échelle mondiale les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre de la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2021), qui était alors également en train d’être finalisés.</p> <p>Dans les décisions prises par le CCP lors de sa réunion de décembre 2021, on peut lire que le Conseil :</p> <p>Prend note des produits et indicateurs de l’annexe du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026</p>					
--	--	--	--	--	--	--	--

			<p>(UNAIDS/PCB (49)/21.26) et, en tenant compte des commentaires du CCP, espère recevoir la matrice complète des indicateurs lors de la 50e réunion du CCP en juin 2022 ;</p> <p>CCP49 Décisions FR (unaids.org)</p> <p>Approuve le plan de travail 2022-2023 et demande au Programme commun de finaliser les indicateurs, jalons, cibles et sources de données pour le plan de travail 2022-2023, pour considération par le Conseil de coordination du Programme en juin 2022 ;</p> <p>Demande au Programme commun de l'ONUSIDA de faire rapport chaque année au Conseil de coordination du Programme sur la mise en œuvre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 à travers les points de l'ordre du jour sur les rapports d'exécution et financiers à partir de juin 2023 (voir les décisions : CCP49 Décisions FR .pdf).</p> <p>Les discussions sur l'amélioration du système de suivi des résultats ont continué au fur et à mesure que les travaux se poursuivaient pour élaborer la matrice complète d'indicateurs de l'UBRAF 2022-2026 (données de référence, jalons, cibles, sources de données, instructions) qui doit être présentée au CCP en juin 2022 (sachant que le rapport 2021 sera établi</p>					
--	--	--	--	--	--	--	--	--

			selon les critères de l'UBRAF 2016-2021, comme il a été expliqué précédemment).					
3		Nous recommandons à l'ONUSIDA de continuer à suivre de près son plan d'action et de redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de faire de l'ONUSIDA un lieu de travail sain, équitable et épanouissant pour l'ensemble du personnel, sans aucune forme de harcèlement ou de discrimination.	Le Secrétariat a continué de mettre l'accent sur la transformation de la culture organisationnelle, conformément aux objectifs du Plan d'action de la direction. Deux membres du personnel travaillent à plein temps sur cette transformation, avec l'aide d'autres membres qui forment un réseau dans l'ensemble de l'Organisation et qui sont chargés de diverses questions liées à la culture organisationnelle. Dans le contexte de l'alignement en cours du Secrétariat et de la pandémie de COVID-19, la direction a renforcé son appui au bien-être du personnel. Le Bureau du conseiller du personnel a lancé, en partenariat avec les services du développement du personnel, de la transformation de la culture et de la communication interne, une initiative intitulée « Bien-être pendant le changement ». Par ailleurs, l'accès à des services de conseil extérieurs a été élargi grâce à un accord conclu avec un réseau de conseillers professionnels réputés pour leur	Compte tenu des mesures prises par la direction de l'ONUSIDA pour atteindre l'objectif de son plan d'action et de la signature du protocole d'accord avec le BSCI, cette recommandation est close.	OUI			

			<p>travail auprès du personnel d'organisations internationales dans le monde entier.</p> <p>La haute direction a récemment lancé le Programme de leadership et d'apprentissage pour la santé mentale et le bien-être au travail. Mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour la santé mentale et le bien-être au travail, le programme est axé sur le rôle des dirigeants et des responsables dans l'organisation.</p> <p>Comme indiqué dans la réponse à la recommandation n° 4 ci-dessous, une campagne visant à prévenir et à lutter contre les comportements abusifs au travail (#Respect) a été lancée en septembre 2021 [cf. Annexe 1]. En ce qui concerne les réalisations spécifiques prévues dans le Plan d'action de la direction, un protocole d'accord actualisé a été conclu entre l'ONUSIDA et le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, qui précise un niveau de services et des objectifs de durée pour les enquêtes. La mise en œuvre et le suivi des dispositions de ce nouveau protocole sont en cours.</p>						
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--

4		<p>L'ONUSIDA doit continuer à prendre des mesures concertées pour encourager le personnel à signaler les cas d'inconduite, de discrimination ou de harcèlement sans crainte de représailles, et lui permettre de le faire.</p>	<p>En septembre 2021, une campagne visant à prévenir et à lutter contre les comportements abusifs au travail (#Respect) a été lancée par la directrice exécutive. À cette occasion, des documents d'information ont été diffusés à l'ensemble du personnel des bureaux de l'ONUSIDA.</p> <p>Des communications, des fiches d'information, des renseignements complémentaires et des vidéos de webinaires sont accessibles sur l'intranet de l'ONUSIDA.</p> <p>Ces informations renforcent le message selon lequel tout comportement abusif – ce qui inclut les comportements discriminatoires – est interdit. Les coordonnées de divers services de soutien accessibles dans l'ensemble de l'Organisation sont fournies afin d'aider les membres du personnel qui pourraient être victimes ou témoins de tels comportements.</p> <p>Dans le cadre de la campagne, des webinaires de formation continueront d'être organisés à l'intention de l'ensemble du personnel sur différents aspects de la nouvelle politique, notamment sur les dispositions antidiscriminatoires. L'année 2022 verra d'autres actions mises en œuvre, parmi lesquelles l'élaboration de supports et</p>	<p>L'ONUSIDA a fait des efforts pour sensibiliser son personnel et faciliter le signalement des cas. Le personnel du Programme commun compte désormais un responsable en chef de l'éthique à temps plein. Compte tenu des mesures prises, la recommandation est close.</p>	<p>OUI</p>			
---	--	--	--	--	-------------------	--	--	--

			de formations autour du principe de témoin actif.					
5		Le bureau du Myanmar peut continuer à suivre de près les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés afin d'éviter tout fléchissement des gains importants obtenus jusqu'à présent sur plusieurs indicateurs et d'améliorer certains des domaines clés où les progrès ont été lents.	<p>Depuis la prise du pouvoir par l'armée en février 2021, il n'est pas possible d'accéder à des données complètes et vérifiées du secteur public. Malgré cela, afin d'éviter tout « dérapage » et conformément à votre recommandation, le bureau du Myanmar, en collaboration avec des acteurs de la riposte au VIH, a collecté des données au niveau national pour les indicateurs essentiels sur une base trimestrielle, dans le but de suivre les progrès réalisés par rapport à divers indicateurs et de repérer d'éventuelles carences dans la prestation de services, la mise en œuvre des programmes, et la qualité et l'exhaustivité des données communiquées.</p> <p>Les principales conclusions sont partagées régulièrement avec les partenaires de la riposte au VIH de manière à fournir un appui technique et financier coordonné, le but étant de pérenniser les acquis, de remédier aux problèmes qui conduisent à des déficits de résultats dans des domaines</p>	L'ONUSIDA s'efforce de recueillir des données en dépit de la prise du pouvoir par les militaires et de la situation sécuritaire au Myanmar. Comme la coordination et le suivi de la riposte au VIH ne sont plus assurés par le ministère de la Santé dans le cadre du programme national de lutte contre le sida (PNLS), l'ONUSIDA a mis en place un mécanisme de coordination provisoire. Ce mécanisme a permis d'accroître le soutien apporté aux services anti-VIH dans les régions et les États prioritaires.		OUI		

			prioritaires et de renforcer la riposte nationale au VIH.					
6		L'ONUSIDA doit s'assurer que les données sur les paramètres clés, publiées dans divers rapports, sont cohérentes, complètes, exactes et comparables.	<p>Les vérifications préalables ont été renforcées afin de garantir la cohérence, l'exhaustivité, l'exactitude et la comparabilité des données disponibles pour établir les rapports des pays. On peut le constater dans le rapport de suivi des résultats 2020 présenté au CCP en juin 2021, ainsi que dans l'assurance qualité et la finalisation des rapports de pays publiés sur le portail des résultats et de la transparence de l'ONUSIDA (https://open.unaids.org/countries).</p> <p>Durant l'élaboration de l'UBRAF 2022-2026 et du Plan de travail 2022-2023, des efforts ont été faits pour améliorer autant que possible la cohérence avec les nouveaux indicateurs mondiaux de suivi de la pandémie de VIH/sida, qui étaient alors en train d'être finalisés. L'ensemble complet d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre de la Déclaration politique sur le VIH/sida de 2021 a été envoyé avec des instructions aux États membres des Nations</p>	Des efforts sont faits pour mettre en œuvre cette recommandation.		OUI		

			Unies fin 2021. Ces indicateurs seront également pris en compte dans la version définitive de la matrice d'indicateurs de l'UBRAF 2022-2026, qui sera présentée au CCP en juin 2022, et dans le guide interne des indicateurs de performance (pour guider l'établissement des rapports sur la période 2022-2023, dont le premier rapport de suivi des résultats qui sera présenté au CCP en juin 2023).					
7		Nous recommandons que le gestionnaire des subventions/chef de projet examine périodiquement les projets afin de s'assurer qu'un plan est disponible pour l'utilisation des fonds et qu'il prenne des mesures en temps opportun au cas où le montant total ne devrait pas être dépensé d'ici la date de fin.	<p>Conformément à votre recommandation, un système automatisé d'alerte par courriel a été mis au point. Les alertes sont envoyées aux gestionnaires de subventions six mois avant la date de fin d'une subvention. L'alerte est ensuite envoyée à nouveau deux mois avant la date de fin de la subvention, puis toutes les deux semaines.</p> <p>L'alerte automatisée envoyée par courrier électronique contient les informations suivantes : date de fin de la subvention, montant de la subvention, solde de la subvention en USD, solde de la subvention hors dépenses d'appui au programme, solde non encore financé par rapport aux plans de travail, fonds affectés cumulés, dépenses cumulées.</p>	Recommandation mise en œuvre	OUI			

8		<p>Nous recommandons à l'ONUSIDA d'envisager d'évaluer les performances des fournisseurs avec diligence et en temps opportun. Comme l'a suggéré le bureau du Myanmar, l'ONUSIDA pourrait développer une plateforme en ligne à l'échelle de l'organisation dédiée à l'évaluation des performances des fournisseurs.</p>	<p>Conformément à la recommandation demandant de s'assurer que la fiche d'évaluation a été correctement remplie, des versions DocuSign en ligne des modèles PT.13.01 (documents types pour évaluer les performances des fournisseurs) ont été élaborées pour remplacer les fichiers Word existants. Ces modèles permettent de s'assurer que le personnel responsable renseigne les informations obligatoires dans le bon format et au bon endroit dans la fiche d'évaluation (cf. Annexe 2)</p>	<p>La deuxième partie de la recommandation, à savoir la création d'une plateforme d'évaluation en ligne, est mise en œuvre. Pour ce qui est de la première partie, c'est-à-dire « évaluer les performances des fournisseurs avec diligence et en temps opportun », on ne constate pas vraiment de progrès dans la mesure où la même formulation est utilisée sur la plateforme en ligne. Aucune mesure n'a été prise pour améliorer et accélérer le processus d'évaluation, ainsi qu'il était recommandé.</p>		NO		
9	<p>WHO-ML-FY2019-10-UNAIDS Date : 8 avril 2020</p>	<p>Réexaminer et améliorer le système de suivi et d'appréciation des progrès accomplis ainsi que les conventions en matière de communication des réalisations pour faire en sorte que les critères et les procédures établis à cette fin soient appliqués uniformément au niveau des pays.</p>	<p>La direction n'a pas communiqué d'autre réponse ou de nouvelles informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.</p>	<p>Nous avons émis en 2022 une recommandation quant à la nécessité de rendre compte de manière systématique et groupée des 25 indicateurs de produits figurant dans l'UBRAF 2016-2021, y compris les cinq indicateurs qui concernent le Secrétariat de l'ONUSIDA. Cette</p>				NO

10	Harmoniser davantage le Rapport de suivi des résultats 2018-2019 à venir avec le Budget-plan de travail 2018-2019 de l'ONUSIDA, en reliant les progrès accomplis par rapport aux cibles nationales à l'ensemble d'indicateurs de l'UBRAF en plus des dernières données des indicateurs mondiaux.	La direction n'a pas communiqué d'autre réponse ou de nouvelles informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.	recommandation est donc remplacée par la nouvelle recommandation formulée en 2022.					NOI
11	Veiller à ce que les rapports à venir s'appuient sur un processus bien établi de collecte et d'examen des données afin de garantir une meilleure gestion de l'information.	La direction n'a pas communiqué d'autre réponse ou de nouvelles informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.	Nous avons émis en 2022 une recommandation quant à la nécessité de rendre compte de manière systématique et groupée des 25 indicateurs de produits figurant dans l'UBRAF 2016-2021. Cette recommandation est donc remplacée par la nouvelle recommandation formulée en 2022.					NOI
12	Rapprocher les appréciations et les réalisations figurant dans le RSR avec celles du portail de transparence de	La direction n'a pas communiqué d'autre réponse ou de nouvelles informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre.	Les questions de cohérence des données figurant dans le rapport de suivi des résultats et sur portail de transparence ont également été abordées dans le rapport de vérification de 2020. Ce point a	NOI				

		l'ONUSIDA afin de garantir l'exactitude et la fiabilité des informations communiquées aux parties prenantes.		de nouveau été vérifié cette année et aucune incohérence n'a été constatée entre le portail de transparence et le RSR 2021.				
13		Promouvoir la mise en œuvre du PAG, en particulier dans les domaines où les progrès sont moins importants, afin de répondre, entre autres, aux questions et aux préoccupations prioritaires établies par les enquêtes menées auprès du personnel, l'objectif final étant de concrétiser la vision d'un environnement de travail sain, équitable et favorable pour l'ensemble du personnel de l'ONUSIDA.	Merci de vous référer à la réponse donnée à la recommandation n° 3 (l'ONUSIDA devrait continuer à suivre de près son plan d'action et redoubler d'efforts, etc.), qui a été considérée comme étant mise en œuvre. De l'avis de l'ONUSIDA, si la recommandation n° 3 est mise en œuvre, cette recommandation devrait également être close, car les deux sont de nature très similaire.	Au vu de la réponse apportée, la recommandation est close.	OUI			
		Total	13		5	4	0	4